AR PREFECTURE
082-218201127-20171219-CM20171219_07-DE
Reçu le 22/12/2017

Commune : 82102
Moissac

Numéro, nature du document d'arpentage
46 47 48
Déposé en date du 30/07/14
A
Par MONTAUBAN
DRAPO 6

Section : ON
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : régulier +/-0,03/40
Echelle d'origine : 1/2000
Echelle de l'édition : 1/1000
Date de l'édition : 03/08/2015

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL

D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

CERTIFICATION
(Art. 20 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (2) ~~A - D'après les indications qu'ils ont fournies au cadastre~~

~~B - En conformité d'un piquetage~~ ~~effectué sur le terrain~~

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, établi le 09/12/2013 par M. Gaël BOUSCAUD géomètre à MOISSAC

Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au bas de la charte 6463

A MOISSAC, le 22/07/2014